



S'INFORMER POUR ALLER PLUS LOIN

Devenez prothésiste en cabinet dentaire



Le prothésiste dentaire est en charge de la fabrication des prothèses (couronnes, bagues, appareils dentaires...). Il commence son travail à partir des empreintes prises par le chirurgien-dentiste. Avec patience, sens esthétique et dextérité, il façonne les moules.

Il utilise de la céramique, des matériaux composites et des métaux précieux pour fabriquer les prothèses dentaires que posera le chirurgien-dentiste.

Il travaille selon des règles d'hygiène et des impératifs de qualité.

ACTIVITÉS

Gestion de la commande du cabinet dentaire

- Réceptionner l'empreinte
- Renseigner la fiche de fabrication
- Assurer la traçabilité

Préparation de la fabrication

- Réaliser les opérations préparatoires à la conception de l'élément prothétique en CAO/DAO (Conception et dessin assistés par ordinateur)

Fabrication

- Élaborer l'élément prothétique définitif

Réparation

- Effectuer les travaux de réparation ou d'ajustement nécessaires

MÉTIER ET DÉCLINAISONS

Le métier se décline selon les niveaux de qualification en prothèse dentaire (opérateur, prothésiste, technicien).

La taille du laboratoire (qu'il soit en cabinet dentaire ou indépendant) va favoriser la polyvalence ou la spécialisation des postes.

ACCÈS AU MÉTIER

Le Bac pro prothèse dentaire est le diplôme de base. Pour poursuivre les études, les bacheliers peuvent poursuivre par :

- un BTS prothésiste dentaire ;
- un BTM (Brevet technique des métiers) prothèse dentaire en 1 an dans le cadre

d'une formation en alternance, puis un brevet technique des métiers supérieur en 2 ans, afin d'occuper des postes à responsabilité.

ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Le prothésiste doit s'adapter aux évolutions techniques et technologiques : nouveaux matériaux, la robotique, fabrication assistée par ordinateur.

L'évolution du métier tient notamment au secteur employeur.

En dehors des cabinets dentaires (qui emploient assez peu de prothésistes), des cliniques et des hôpitaux, l'essentiel des professionnels exerce dans les laboratoires de prothèses dentaires.

Les postes dépendent du niveau de qualification en prothèse dentaire, d'opérateur à chef de laboratoire, et peuvent être polyvalents ou spécialisés (plâtrier, céramiste, métallurgiste, prothèse adjointe, prothèse conjointe, conception et fabrication assistées par ordinateur - CFAO - ...).

Le métier peut aussi s'exercer comme indépendant ou comme entrepreneur par la reprise ou la création d'un laboratoire.

STATUT ET CONDITIONS D'EXERCICE

En cabinet dentaire, le métier s'exerce sous statut salarié et relève de la catégorie « employé ».

DONNÉES SUR L'EMPLOI

~ 23 000 cabinets dentaires employeurs.

~ 40 300 salariés.

88 % d'employés très minoritairement sur un emploi de prothésiste dentaire.



31 %
- 35 ANS



98 %
FEMMES



64 %
TEMPS
COMPLET

89 %
CDI

RÉMUNÉRATION

Minimale conventionnelle, au 1^{er} janvier 2019
Brut mensuel 1 622,87 €



ALLER PLUS LOIN

- www.onisep.fr
- www.cidj.com
- www.letudiant.fr
- www.unppd.org
- solidarites-sante.gouv.fr
- OMPL
- Études
- Baromètres entreprises
- Baromètres salariés